

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5795

Auteur(s) : Richard, Tilly, Notre-Dame de Saulseuse, dépendance Vaux-de-Cernay (prieur)

Auteur(s) : Tilly, Notre-Dame de Saulseuse, dépendance Vaux-de-Cernay (prieuré)

Bénéficiaire(s) : Guillaume, Longueville (prêtre)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : ...1200...

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Le prieur Richard et les chanoines de Sausseuse cèdent à titre héréditaire à Guillaume, prêtre de Saint-Marcel de Longueville, leur maison sise à Longueville, moyennant la rente annuelle de dix sous en monnaie courante dont deux sous destinés au chef seigneur de ce fief et huit pour les chanoines.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissé, 1869, t. 3, p. 143.

Dissertation critique

Longuavilla : Longueville, « fort grand territoire qui s'étendait aux portes de Vernon, et qui comprenait plusieurs paroisses, entre autres Saint-Pierre-d'Autils, Saint-Just et Saint-Marcel » (voir DELISLE/PASSY, t. 3, p. 143).

Texte établi d'après a

Sciant omnes presentes et futuri, quod ego Ricardus dictus prior Salicose totusque ejusdem loci conventus concessimus Guillelmo, sacerdoti Sancti Marcelli de Longavilla, et heredi suo domum nostram sitam apud Longuamvillam in perpetuum tenendam per decem solidos monete currentis, reddendos annuatim ad festum omnium Sanctorum, salvo jure capitalis domini, tali scilicet pactione quod ad capitalem dominum illius feodi reddet duos solidos, nobis autem octo solidos. Testibus : Roberto priore de Monte Leprosorum Rothomagensi, Henrico sacerdote de Prinsegni, Radulfo de Campigni clerico, Philippo sacerdote de Vaccaria, Rogero de Torculari et pluribus aliis.